

Agriculture | En Dordogne, la Safer a un rôle déterminant dans la préservation du foncier agricole



La Safer Aquitaine-Atlantique tenait cette semaine conférence départementale à Périgueux sur le thème : "venez expérimenter la démocratie foncière en Dordogne avec l'illustration de situations concrètes. Le but était de faire mieux comprendre qu'il n'était pas facile d'arbitrer du foncier rural et quelles sont les missions de la Safer. La première est de maintenir et de développer une agriculture dynamique et diversifiée. En 2018, il s'est vendu près de 16 000 ha en zone rurale pour un montant total de 550 millions d'€. Le marché non agricole domine même si le marché agricole progresse.

En Dordogne, la Safer, a choisi une manière originale lors de sa conférence départementale de faire comprendre la problématique du foncier rural, qui constitue bien souvent un enjeu majeur pour la préservation d'une agriculture dynamique et diversifiée. " *A travers plusieurs exemples et des profils différents d'acquéreurs, nous avons demandé aux participants quels choix feraient ils s'ils étaient amenés à siéger en commission technique*, souligne Stéphanie Gressier, la directrice départementale de la Safer. " *L'objectif était aussi de démontrer qu'il n'était pas toujours facile d'arbitrer du foncier face à des situations concrètes. On a tenté de leur faire toucher du doigt que la confrontation de points de vue pouvait aller dans le sens d'un compromis ou d'une décision qui n'était pas celle envisagée au départ et que les résultats des choix étaient plus souvent techniques que politiques*," poursuit Stéphanie Gressier. L'occasion de réaffirmer que la Safer était un outil de démocratie foncière, car l'organisme amène au coeur des territoires la problématique des choix. " *On est face à de l'humain. Cette démocratie foncière, avec des personnes qui siègent dans les commissions cantonales, de manière bénévole, permet de ne pas s'enfermer dans des certitudes, de pas s'isoler, et de connaître ses voisins agriculteurs, qui n'ont pas plus les profils d'il y a une vingtaine d'années*, estime la responsable départementale. Cette conférence départementale fut l'occasion de réaffirmer la mission première de la Safer : celle de maintenir et de développer une agriculture dynamique et diversifiée.

Marché foncier rural en hausse

En Dordogne, le marché foncier rural poursuit sa progression pour la troisième année consécutive. En 2018, il s'est vendu près de 16 000 ha en zone rurale, soit une hausse de 10 % par rapport à 2017, pour un montant total de 550 millions d'€, soit une progression en valeur de 8 %. Le marché foncier agricole a représenté un peu plus du tiers des transactions avec 6000 hectares et enregistre une hausse de 2 % des surfaces vendues et de 8 % du

montant total des ventes. "40 % de ventes du foncier agricole vont à des non agriculteurs. C'est important surtout par rapport à des départements très agricoles. Il s'agit souvent de propriétés d'agrément. L'impact sur le climat et les paysages ne sera pas le même au terme de quelques années, explique Stéphanie Gressier.

Le soutien à l'installation agricole

En 2018, les acquisitions de la Safer ont représenté un peu moins de 1300 hectares, l'équivalent de 20 % du marché foncier agricole pour un montant de 13,7 millions d'euros. 70 % des acquisitions concernent des lots inférieurs à 10 ha. Le nombre de préemptions de la Safer, est en forte diminution, moins de 10 % des cas, les transactions à l'amiable étant largement privilégiées. 1 247 ha ont été attribués en 2018, pour 210 candidats dont 154 ont été retenus. 61% des surfaces ont été destinées à l'installation de nouveaux agriculteurs et 26 % pour de la consolidation d'exploitations. Si au fil des ans, les missions de la Safer ont évolué, une des priorités demeure le renouvellement des générations en agriculture. Sans l'intervention de la Safer, bon nombre de nouveaux exploitants, dont les hors cadre familiaux devenus majoritaires, ne pourraient pas s'installer. Parmi les outils destinés à favoriser l'installation de jeunes, il y a le portage foncier. La Safer achète le foncier et le met à disposition de jeunes exploitants en contrepartie d'un loyer : 14 nouveaux exploitants ont pu ainsi bénéficier de cet outil en partenariat avec les collectivités. Le foncier stocké a représenté 254 ha pour 1,113 M€.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : archives Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 24/05/2019

[Url de cet article](#)